

Conseil d'administration du STIF

17 février 2010

Communiqué de synthèse

Le Conseil d'Administration du STIF sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures :

❖ Contrats, conventions financières

Le conseil du STIF vote un avenant au contrat avec la SNCF

Cet avenant propose l'intégration, dans le contrat 2008-2011, des décisions du conseil intervenues au cours de l'année 2009. Il s'agit notamment des décisions relatives :

- aux modifications d'offre pérenne dans le cadre du service **Transilien 2010** ; portant sur environ 1 500 000 Kilomètres d'offre de train supplémentaire par rapport à 2009. (cf communiqué de presse Renforcement de l'offre en Ile de France du 8 avril 2009 sur le site www.stif.info)
- à l'extension du T2 à la Porte de Versailles ;
- au changement de nom des Cartes Orange mensuelles et hebdomadaires.

L'avenant prévoit également la mise en œuvre de modifications contractuelles prévues au contrat qui ont été négociées au cours de l'année 2009, notamment en matière de qualité de service. Il définit la mise en place d'un **système d'incitation spécifique aux RER A et B (co exploitation SNCF et RATP) pour l'atteinte des objectifs « ponctualité des voyageurs »** et l'intégration d'un système d'incitation à la progression sur l'indicateur de ponctualité voyageurs pour les autres réseaux exploités uniquement par la SNCF.

Filéo (ex Allobus) passage d'une convention partenariale

Ce service, de transport à la demande situé sur la plateforme aéroportuaire de Roissy / Charles de Gaulle a été créé en 1998 et fonctionne sur 6 lignes de bus en dehors des horaires de fonctionnement des lignes régulières, Filéo vient chercher la personne ou la reconduit à l'arrêt le plus proche de son domicile ou de son lieu de travail, sur simple réservation au moins une heure et demi avant le départ.

Les partenaires (CG 95, CG 77, CA Plaine de France et ADP) précédemment investis dans le fonctionnement de ce service souhaitent, dans le cadre des compétences reconnues au STIF, continuer à participer à son financement. A cet effet, et parallèlement à la convention de Délégation de Service Public (DSP) avec la société de bus CIF (Courriers d'Ile de France – groupe Kéolis), une convention partenariale sera passée entre le STIF, les CIF et ces partenaires afin de déterminer leur rôle dans le fonctionnement du service ainsi que leurs participations financières respectives

Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS)

Le Conseil du STIF a donné mandat à la Directrice Générale du STIF pour étudier les conditions dans lesquelles pourrait être mis en œuvre une démarche négociée permettant de parvenir à terme à une délégation de compétences sur le territoire de la communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), et ce dans le respect des textes en vigueur et tout en assurant de la continuité du service public dans des conditions optimums.

Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › sebastien.mabile@stif.info

❖ Grands projets d'investissement

Nouvelle phase de travaux pour le TCSP Massy – Saint Quentin : tracé entre l'Ecole Polytechnique et Christ de Saclay (cf communiqué)

Dans le cadre du projet de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) reliant le pôle de Massy à celui de St Quentin en Yvelines, le Conseil du STIF approuve à l'unanimité le Dossier des Objectifs et Caractéristiques Principales (DOCP) et retient le tracé de la section qui reliera l'Ecole Polytechnique au Christ de Saclay. Le DOCP est le premier document réalisé dans le cadre d'un projet de transport. Il formalise le diagnostic, propose les premières pistes d'action. Le Conseil du STIF a également voté l'engagement du Schéma de Principe et la constitution du dossier d'enquête publique.

Tramway T7

- Phase 1 Villejuif - Athis Mons : Reprise de la maîtrise d'ouvrage par le STIF

A l'été 2009, la DDEA 91 (désigné par le STIF pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet) a fait part au STIF de sa volonté de se désengager de la maîtrise d'ouvrage autour du terminus d'Athis-Mons. Face au désengagement de l'Etat, et afin de ne pas retarder à nouveau ce projet, **le STIF a décidé d'en reprendre la maîtrise d'ouvrage**. Celle-ci sera donc assurée directement par les équipes techniques du STIF.

- Phase 2 Athis-Mons – Juvisy-sur-Orge : Bilan de la concertation

 (cf communiqué)

Le projet présenté à la concertation concernait la partie sud du trajet du tramway Villejuif – Juvisy-sur-Orge, à savoir le tracé compris entre Athis-Mons – Juvisy-sur-Orge. Le Conseil du STIF a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation établi par les services du STIF, a décidé d'engager les études du schéma de principe et le dossier d'enquête publique en collaboration avec l'ensemble des partenaires.

Cette deuxième phase du projet de tramway entre Villejuif et Juvisy-sur-Orge, est estimée à 160M€ HT (CE 2006) y compris le matériel roulant.

❖ Offre de transport

Transports scolaires, rentrée 2010 (cf communiqué)

Le STIF prépare d'ores et déjà la rentrée scolaire de septembre 2010 en prenant notamment les **dispositions financières pour cette période**. Le STIF confirme son taux de participation de 65 % au financement des transports scolaires tant sur lignes régulières que sur circuits spéciaux, et fixe les prix de référence pour 2010/2011, qui sert notamment de rémunération pour les entreprises privées qui transportent des scolaires sur les lignes régulières et maintient les conditions d'ayant droit à la participation du STIF aux dépenses des élèves.

Le Conseil du STIF a également voté la délégation de compétence des transports scolaires et des transports scolaires handicapés aux Conseils généraux de la Seine et Marne et de l'Essonne

A compter de la rentrée 2010/2011, ces départements sont chargés de mettre en œuvre cette compétence sur leur territoire (organisation des circuits, mise en œuvre des services, contrôle, évaluation des besoins...) alors que le STIF continue d'assurer la cohérence de la politique régionale (plan de transport, tarification, règlement régionaux, contrôles...)

❖ Marchés

Plus d'une vingtaine de marchés ont été approuvés par le conseil du STIF, afin de lui permettre de poursuivre les actions entreprises et d'assurer entre autre la maîtrise d'ouvrage des travaux du T7, de

Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › sebastien.mabile@stif.info



L'autorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

Communiqué de presse

Conseil du 17 février 2010

préparer le débat public sur Arc Express ou encore de rénover et sécuriser le parc de stationnement Vaires-Torcy.

Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › sebastien.mabile@stif.info